



EN COM'1

Le mag' de Bourges Plus

12

MAI 2023

DOSSIER
P.4 à 9



LAHITOLLE

POURSUIT SA MUTATION



ACTUS ACTUS ACTUS

UNE NOUVELLE CONVENTION entre Bourges Plus et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Cher

Le travail conjoint au profit du territoire, engagé depuis plusieurs années, se poursuivra pour 3 ans. Irène Félix, Présidente de Bourges plus, et Serge Richard, Président de la CCI du Cher, ont signé une convention le 19 janvier dernier pour une collaboration renforcée autour de 4 axes de travail : structuration de la filière défense, parcours du créateur d'entreprise, soutien au commerce local, développement de l'attractivité et de l'emploi, promotion par la CCI du projet Bourges Capitale Européenne de la Culture auprès des entreprises.



388 000 € pour Saint-Doulchard

La commune de Saint-Doulchard va restaurer son église. Ce projet va bénéficier de l'aide de Bourges Plus à hauteur de 388 000€



Une aide de **198 000 EUROS** **POUR BOURGES**

La commune de Bourges a rénové la pelouse du terrain d'honneur du stade Jacques Rimbault. Ce projet a bénéficié de la Dotation intercommunale de solidarité aux communes. Une nouvelle pelouse qui fait le bonheur de l'équipe fanion de Nationale 2 du Bourges Foot 18.

Un contrat pour **AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU**

Un 4^e contrat territorial pour l'aire d'alimentation du captage d'eau du Porche a été signé le 9 février dernier entre la Communauté d'agglomération Bourges Plus, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, l'association des agriculteurs du Porche, Axérial, la Chambre d'agriculture du Cher, la Fédération départementale des groupes d'études et de développement agricoles et le groupe Villemont. Objectif affiché : faire passer sous le seuil des 50 milligrammes par litre la teneur en nitrates des eaux captées sur le site du Porche.



TROIS NOUVELLES FORMATIONS EN SOIN

Le Pôle de formations sanitaires et sociales de Bourges* accueillera à la rentrée prochaine trois nouvelles formations dans les métiers du soin et de l'accompagnement : celles d'ergothérapeute, de technicien de l'intervention sociale et familiale et d'éducateur spécialisé.

*rue Gaston Berger
18000 BOURGES

EDIT



Notre agglomération est en deuil. Daniel Gravelet, maire de Morthomiers, est décédé le 15 mars dernier. Maire depuis 1990, il incarnait la proximité et la disponibilité pour ses administrés, son conseil municipal et ses agents. Il était la référence de la commune, veillant sur tous et sur tout. Il savait combien la rencontre et la convivialité étaient précieuses pour conserver le lien social et la concorde communale : à Morthomiers, la vie associative et villageoise en témoigne jour après jour. Les habitants de l'agglomération ont des souvenirs heureux de l'« Automne à Morthomiers » et des fêtes villageoises que la commune savait accueillir.

Daniel Gravelet était aussi, depuis 2004, vice-président de Bourges Plus. Parce qu'il était maire d'une commune de petite taille, il mesurait combien l'agglomération pouvait être facilitatrice pour les

élus ruraux. Il était ainsi attaché à développer les conseils et services aux communes et aux citoyens dans le domaine du numérique. Le développement récent des conseillers numériques, c'était aussi son choix.

Daniel Gravelet était pour nous tous un collègue pondéré et charmant, d'une absolue gentillesse. Tous sommes bouleversés par son départ brutal, sur la piste qu'il ne voulait quitter, celle de sa mairie, celle de l'action commune.

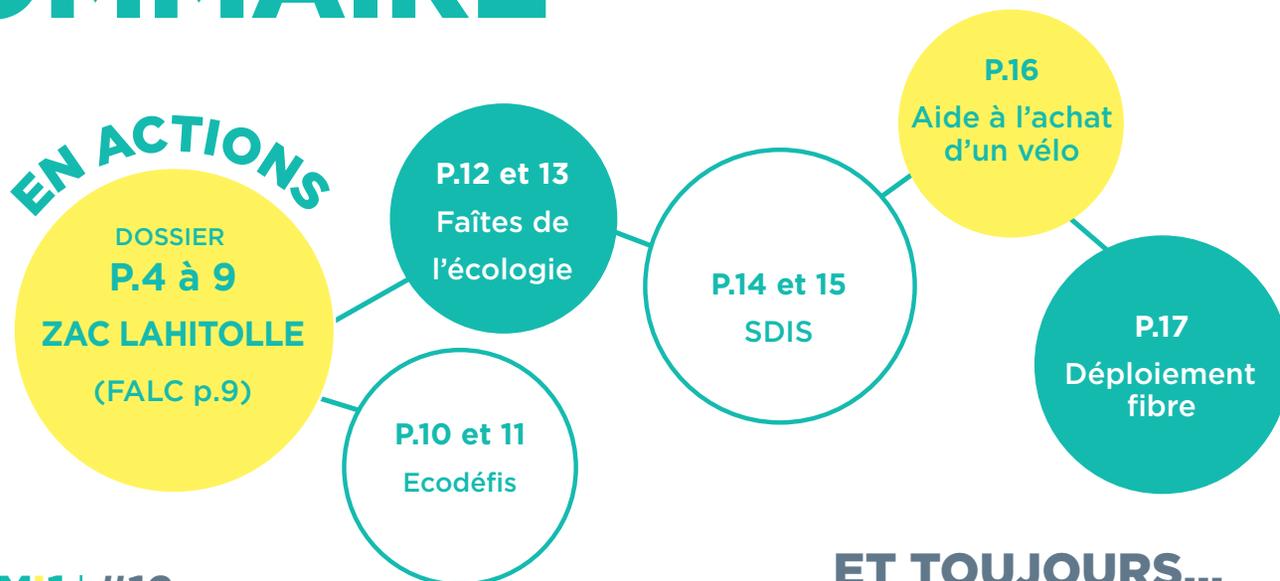
A son épouse, à sa fille et à son fils, à sa famille, à ses amis, au conseil municipal de Morthomiers, aux Marémortains et aux Marémortaines, nous adressons nos très sincères condoléances.

Irène Félix

Irène FÉLIX

Présidente de Bourges Plus

SOMMAIRE



EN COM'1 | #12
Le mag' de Bourges Plus | MAI 2023

N° ISSN : 2779-2498 (imprimé) 2779-668 X (en ligne) - dépôt légal : à parution • Directrice de la publication : Irène Félix • Rédacteur en chef : Nicolas Varin • Rédaction : Nathalie Corboeuf / Olivier Chaussy / Maryline Prévost • Photos : Lydia Descoux / Bourges Plus • Conception / Infographie : Camille Baudry / Noémie Léonard • Rédaction et validation du comité FALC du GEDHIF (professionnels et personnes en situation de handicap) • Impression : Imprimerie Léonce Deprez • Tirage : 59 200 exemplaires • Diffusion : Médiapost • Edité par : Communauté d'agglomération Bourges Plus - 22/31 boulevard Foch - 18 000 Bourges • Magazine imprimé sur papier PEFC, chez un imprimeur label imprim'vert • Magazine gratuit

ET TOUJOURS...

P.18 Comment ça marche ?
P.19 Temps forts



EN ACTIONS

LAHITOLLE : LA ZAC POURSUIT SA MUTATION



La ZAC LaHitolle, c'est à la fois un site d'enseignement supérieur et de formation, un écosystème économique et entrepreneurial et un lieu de vie étudiante. Tour du propriétaire d'un campus en construction.

Elle fait partie intégrante de Bourges et du territoire de l'agglomération. Depuis son lancement, la ZAC LaHitolle ne cesse d'évoluer et d'écrire son histoire avec de nouveaux projets, tant sur le plan de l'enseignement supérieur que de l'activité économique. Ainsi, chaque

année, plus de 1 300 étudiants, alternants, chercheurs fréquentent ce qui est devenu le **3^e plus grand campus de la région Centre Val de Loire.**

**OCCUPATION
MILITAIRE DU SITE
et construction du
bâtiment de la Salle
d'Armes, en 1873**

1987

**OUVERTURE DE
L'ENSIB, l'École
Nationale Supé-
rieure d'Ingénieurs
de Bourges**

2005

**1860
1930**

**l'école de
pyrotechnie
DEVIENT GIAT
INDUSTRIE**

1998

**ACHAT DU BÂTIMENT DE
LA SALLE D'ARMES par le
Conseil général du Cher
et déclaration d'Intérêt
communautaire du projet
LaHitolle**



Superficie
3 700 m²
sur 3 niveaux



Coût
12 M€ HT

cofinancé à hauteur de 1,3M€ par l'Etat, 6M€ par la Région, 663 000 pour Bourges Plus et le reste par la CCI du Cher.

LE NOUVEAU CAMPUS DE LA CCI DU CHER

Le campus Lahitolle compte actuellement une quarantaine de sociétés. Un Centre d'affaires abritant un incubateur, un centre de domiciliation, une pépinière, un hôtel d'entreprises et un espace de coworking permettent d'accueillir les porteurs de projets, les indépendants et les entreprises. Un soutien technique et des bureaux à tarifs préférentiels sont offerts aux utilisateurs. Les espaces sont également accessibles aux étudiants entrepreneurs.

Les travaux commencent : le bâtiment du nouveau campus de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Cher va accueillir près de **700 étudiants**, dont les futurs ingénieurs de l'INSA Centre-Val de Loire (Institut national des sciences appliquées), formés en alternance dans l'ingénierie du risque et de l'efficacité énergétique. Les étudiants de l'ESTACOM de Bourges (École Supérieure des Techniques Appliquées de la Communication, marketing et commerce) seront également présents sur ce site en devenir. Le nouveau bâtiment présentera une architecture propice aux échanges répondant également aux enjeux environnementaux contemporains. La construction doit débuter ces prochaines semaines, aux abords de la place Gribeauval, pour une mise en service du campus prévue en septembre 2024.

UN NOUVEL ÉLAN

Et, l'aventure continue ! À l'initiative de la Communauté d'agglomération Bourges Plus, cinq hectares viennent d'être aménagés dans le cadre de l'ouverture du site à de nouvelles structures d'enseignement supérieur, de logements et d'entreprises. Ils sont disponibles pour des projets inédits. En complément, la Communauté d'agglomération Bourges Plus vient d'engager les travaux de démolition pour **une nouvelle phase d'aménagement, sur près de 3 hectares.**

Le dispositif **DEFSTART**

A travers le Centre de ressources des Industries de la Défense, Bourges Plus déploie le dispositif de promotion de la filière défense-sécurité et d'accompagnement voire d'accélération d'entreprises industrielles, grâce à une interaction forte entre les acteurs militaires et industriels du monde de la Défense. En 2020, le CID a lancé son 1^{er} concours Defstart avec pour objectif de favoriser l'émergence d'entreprises innovantes (startups françaises et européennes) grâce à une offre de services complète, axée sur leur développement et en direction des marchés de la défense. Lahitolle accueille aujourd'hui cinq entreprises lauréates.



2011

Dossier de création et **RÉALISATION DE LA ZAC LAHITOLLE**

2015 & 2021

LIVRAISON 1^{ère} et 2^e tranche

2023

DÉMARRAGE TRAVAUX 3^e tranche

2009

Début de la démarche de **CRÉATION DU QUARTIER PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**

2013

RÉHABILITATION et mise en service de LA SALLE D'ARMES



Complexe sportif

Le complexe SPORTIF UNIVERSITAIRE



Coût
4,3€ HT



Superficie
2300 m²

Ce nouveau site, implanté au cœur du quartier « Lahitolle », comprendra une **salle omnisports, un dojo et une salle de musculation**. Le bâtiment répondra aux objectifs environnementaux et « bas carbone » sans compromettre le confort d'usage lié à une pratique sportive : gestion de l'eau pluviale, de l'eau potable, utilisation d'énergies non fossiles, utilisation de

matériaux à faible impact carbone, utilisation de ressources locales. **Cet équipement exemplaire, porté par Bourges Plus et cofinancé par la Région et le Département, sera destiné prioritairement au sport universitaire, en particulier pour les étudiants de l'INSA.** La mise en service de ce complexe est prévue à la rentrée 2025.

Noé Chaumette, 20 ans, élève ingénieur en 3^e année,
Département Sécurité et Technologies Informatiques (STI), à l'INSA,
et 1^{er} vice-président au Bureau des étudiants :



« Originaire de Toulouse, j'ai rejoint l'INSA de Bourges car l'établissement proposait la filière qui m'intéressait dans le domaine de la cybersécurité. Je ne regrette pas ma décision, l'école et la ville sont à taille humaine, on y évolue comme dans un « esprit village » avec des déplacements, à l'intérieur et à l'extérieur de Lahitolle, facilités. Seul petit bémol à cette situation, tout de même, les habitants ne sont pas forcément habitués à la vie étudiante et à ce que cela implique en terme d'animations, de musique et de rythme (sourire) ! Aujourd'hui, le site Lahitolle comprend l'INSA, la faculté de Droit et, bientôt, un gymnase pour une pratique centralisée d'activités sportives. Et de futures implantations vont voir le jour... Pour nous, ce regroupement en un seul et même lieu comme dans un véritable campus permettra de développer et d'accroître les interactions et les échanges entre étudiants, enseignants et établissements... Un environnement propice pour mieux se connaître et mettre en place des initiatives et projets en commun ! Pour ma part, en septembre, dans le cadre de mon cursus, je compléterai ma formation avec un stage-immersion de six mois soit en Corée du Sud, soit en République Tchèque. Une vraie chance ! »



Résidence étudiante "L'Arsenal"



Potager de la future résidence étudiante

RÉSIDENTE ÉTUDIANTE en vue !



Superficie
totale terrain
6 789 m²



Superficie loge-
ments au sol
4 770 m²



Projet porté
**LP Promotion
& Fabrik**

Le projet prévu sur le terrain au n°34 rue de la Salle d'Armes - en lieu et place de la friche « Chartrain » / hors enceinte Lahitolle -, porte sur la **création de 174 logements étudiants** avec un logement pour le régisseur. Après les travaux de désamiantage, la démolition du bâtiment existant doit débuter avant l'été, pour une livraison de la résidence courant septembre 2024. L'objectif est d'offrir aux locataires des lieux de vie pour renforcer le lien social. Situés au rez-de-chaussée de la construction et donnant sur la rue, ces espaces de convivialité favoriseront les échanges et les rencontres notamment grâce à des espaces dédiés à la lecture et au coworking, une salle de sport, un coin accueil, une cafétéria.

Les logements seront répartis autour d'îlots plantés et paysagers insérés entre les constructions. L'opération comprend un parking en sous-sol d'une capacité de 43 places de stationnement dont 3 places pour les personnes à mobilité réduite.

SUCCÈS POUR "L'ARSENAL"

Depuis septembre 2021, la résidence étudiante « **L'Arsenal** » située rue Hilaire-Amagat renforce la capacité de logements avec **une offre de 108 logements**. Le succès rencontré depuis son ouverture conforte l'idée de créer une nouvelle résidence.



LE 3 JUIN, TOUS À LAHITOLLE !

La profonde mutation du site de Lahitolle se poursuit, et 2023 voit sa troisième et dernière phase d'aménagement se dérouler. Ce technopole qui met en synergie l'innovation, la recherche et l'enseignement supérieur depuis les années 1990 voit aujourd'hui la construction d'un complexe sportif universitaire, celle du campus de la CCI et la réhabilitation d'un bâtiment dédié à l'industrie du futur. **[C'est l'occasion pour Bourges Plus de vous inviter à découvrir l'histoire et l'avenir de ce formidable lieu de savoir le 3 juin prochain à travers des visites guidées et une soirée festive ouverte à tous sur le site...]** Notez la date, nous vous en dirons bientôt plus...



Aménagement de LA PHASE 3

Il s'agit de la dernière étape d'aménagement de la ZAC Lahitolle, avec un engagement fort de Bourges Plus quant à sa réalisation. En effet, la reconversion de la friche doit passer par la démolition de bâtiments, le traitement de la pollution des sols, la viabilisation des futures parcelles cessibles et l'aménagement des espaces publics. **Cette dernière tranche vise à agrandir le périmètre de la ZAC Lahitolle de manière remarquable**, avec une valeur ajoutée historique et patrimoniale. Cette phase 3 est intégrée au programme de soutien de l'Etat « Action Cœur de Ville ».

LES ENJEUX :

- **Proposer une vision urbaine et paysagère** cohérente sur l'ensemble du quartier jusqu'au Cœur de Ville
- **Conforter les orientations vers l'enseignement supérieur** dans un cadre environnemental ambitieux
- **Favoriser les modes actifs** : assurer les connexions douces vers le cœur de campus et vers le centre-ville
- **Intégrer l'accueil d'activités proches du centre-ville** dans un contexte urbain qualitatif et paysager autour du bâtiment 696 valorisé
- **Imaginer et réaliser un parc urbain**, y installer différents usages, en faire la vitrine du quartier sur la rue de la Salle d'Armes

L'aménagement de la phase 3 est toujours en phase de concertation. Les habitants de l'agglomération sont invités à consulter le site de l'agglomération pour déposer leurs remarques sur un registre numérique : zalahitolle-concertation@agglo-bourgesplus.fr

UN PARC URBAIN :



Superficie
totale terrain
2,8 ha



+ de 5 M€ HT
avec l'aide financière de
l'Etat (Fonds Friches),
de l'ADEME et de la Ré-
gion (CRST) pour un
montant global de
2,7M€

A NOTER que Bourges Plus a mis en place en 2022 une réunion des bureaux des étudiants des principaux établissements d'enseignement du site Lahitolle, afin de définir un aménagement transitoire sur l'ilot foncier inoccupé actuellement et destiné à l'accueil de formations à moyen terme.

Les étudiants se sont prononcés pour l'installation de mobilier afin de créer un espace commun (tables et bancs, tables de ping-pong, espace de volley, transats...).

PLACE HERVIER : REQUALIFICATIONS DES ESPACES PUBLIQUES

A la suite de la réunion publique de concertation du 11 avril dernier, Bourges plus a engagé des travaux de réhabilitation pour la place Hervier : mise en accessibilité PMR, renouvellement des réseaux d'eau pluviale et d'eau potable, accent sur les circulations douces, préservation d'un nombre de place de stationnement minimum, rénovation de l'éclairage public et de la signalisation, dissimulation des réseaux aériens.

Dossier LAHITOLLE

Le site LAHITOLLE fait partie de Bourges et de son agglomération.

C'est un site :

- Pour l'enseignement après le baccalauréat et les formations
- Pour les services ou les administrations
- Pour les entreprises
- Pour la vie étudiante

Le site LAHITOLLE est le 3^{ème} plus grand campus de la région Centre Val de Loire. Un campus, c'est un ensemble d'établissements d'enseignement supérieur avec des résidences étudiantes.

De nombreuses sociétés sont installées, avec des bureaux et un hôtel à des tarifs intéressants.

Les étudiants de l'INSA sont déjà sur le site.

L'INSA, c'est l'Institut National des Sciences Appliquées.

La résidence étudiante appelée « l'Arsenal » est installée depuis septembre 2021.

De nouveaux projets s'organisent pour les années à venir :

- De nouveaux locaux pour les étudiants de l'ESTACOM.
L'ESTACOM, c'est une école de communication et de marketing.
- La création d'un complexe sportif avec une salle omnisports, un dojo et une salle de musculation.
Omnisports veut dire pour tous les sports.
Ce complexe devra respecter l'environnement comme réduire la consommation énergétique.
- La création de nouveaux logements étudiants pour favoriser les échanges, les rencontres et renforcer le lien social.
- L'aménagement des espaces publics avec la démolition de vieux bâtiments et le nettoyage de la pollution des sols.
Ce projet pour améliorer les espaces urbains est soutenu par le programme « Action Cœur de Ville ».

Un concours appelé DEFSTART est lancé depuis 2020 pour développer les start-up dans le secteur de l'armée.

Une start-up, c'est une entreprise qui aide à développer de nouvelles idées.

Des réunions étudiantes sont organisées depuis 2022 afin de proposer des aménagements, comme installer des bancs et des tables de ping-pong sur des terrains qui restent encore libres.

Tous ces projets sont portés par Bourges Plus, la région, le département et l'Etat « Action Cœur de Ville ».





ENTREPRENDRE



PREMIERE LABELLISATION « ÉCO-DÉFIS »

Le 14 mars dernier, la Chambre de métiers et de l'artisanat Centre-Val de Loire et la Communauté d'Agglomération Bourges Plus ont décerné les premiers labels « Éco-défis » ^(*). Retour sur cette opération originale destinée aux commerçants et artisans du territoire.



Le label « Éco-défis » sensibilise, mobilise et valorise les entreprises engagées dans des actions concrètes en faveur de l'environnement et dans une démarche vertueuse d'amélioration de leur empreinte environnementale et sociétale. Les artisans-commerçants d'un territoire sont ainsi invités à relever **au moins 3 défis** de leur choix parmi les thématiques de **la prévention et la gestion des déchets, des économies d'énergie, de l'eau, des transports ou encore des éco-produits ou enjeux de transition écologique**. Pour rappel, cette démarche en faveur du développement économique et de la transition écologique des entreprises du territoire s'inscrit dans la continuité de l'engagement de Bourges Plus et du plan climat Air-Énergie-territorial instauré en 2021, véritable feuille de route pour lutter contre le changement climatique sur le territoire de l'agglomération.

COMMENT ÇA MARCHE ?

La démarche « Éco-défis » est une opération proposée gratuitement **à toutes les entreprises artisanales ou de commerce implantées sur l'une des 17 communes de l'agglomération**. Tous les secteurs d'activité sont représentés. Avec le label « Éco-défis », la Chambre de métiers et de l'artisanat Centre-Val de Loire, en lien avec Bourges Plus, offre aux entreprises de son territoire un accompagnement original pour les encourager et les accompagner dans leur démarche environnementale. L'opération permet également de faire le lien avec les autres dispositifs d'accompagnement des acteurs économiques portés par Bourges Plus, notamment en terme d'attractivité économique.

UNE NOUVELLE SESSION EN 2024

La remise des labels « Éco-défis » s'est déroulée le mardi 14 mars, à la Pépinière d'entreprises de Bourges Plus, au centre d'affaires Lahitolle, en présence des partenaires organisateurs et de certains lauréats. Face au succès rencontré lors de cette première édition, Bourges Plus et la CMA Centre-Val de Loire ont décidé de reconduire l'opération. De nouveaux critères seront définis afin de valoriser le maximum d'entreprises déjà engagées dans la transition écologique et élargir la palette des défis. À bon entendeur...

^(*) - signature de la convention partenariale, le 8 juin 2022.

PLUS DE RENSEIGNEMENT SUR L'OPÉRATION ?
DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
TOURISTIQUE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE BOURGES PLUS
02 46 08 10 60 • deveco@aggllo-bourgesplus.fr

13

entreprises labellisées
pour la 1^{ère} édition
« Éco-défis »

+ 400

« Éco-défis » relevés
par les commerçants/artisans
engagés dans la démarche
(en moyenne,
14 par entreprise)

QUELQUES EXEMPLES D'ÉCO-DÉFIS RÉALISÉS

- Installation d'un rideau isolant pour éviter les déperditions de chaleur
- Collecte des cheveux auprès des salons de coiffure
- Plantation d'une haie de charmes
 - Sensibilisation des clients sur la provenance et la saisonnalité des fleurs
 - Utilisation de produits naturels pour le bois



LES LAURÉATS 2023

ALIMENTATION

Les Flagrants Délices (Bourges) • pâtisserie
L'Artisane (Bourges) • restauration rapide, café et pâtisserie

FABRICATION

Les Green Modeuses (La Chapelle-Saint-Ursin)
couturière (confection, retouches, réparations et modifications)

Ateliers Nature et Art'Monie (Saint-Doulchard)
création de décoration et mobilier éco-responsable

L'Atelier de l'Olivier (Mehun-sur-Yèvre)
tapissier décorateur, réfection et confection de sièges

L'Amand'Art (Bourges) • encadreur

Baillet Terre des Arts (Mehun-sur-Yèvre)
fabrication de produits réfractaires et de terres (céramique et poterie)

Aux Herbes ETC (Bourges)
cueillette et transformation de plantes aromatiques et médicinales

SERVICES

Mélodie Atelier de Fleurs Intemporelles (Bourges) • fleuriste

Pépites de couleurs (Saint-Germain-du-Puy)
illustratrice sur demande et pour reprographie

Salon Katia Taureau (Bourges) • salon de coiffure

Aubépine (Bourges) • fleuriste

Synergie Beauté (Bourges) • institut de beauté

LES « BONUS » POUR LES LAURÉATS

La labellisation « **entreprise Éco-défis** » offre divers avantages à l'entreprise lauréate : améliorer son image et avoir une plus grande visibilité sur le territoire ; un atout commercial fort en étant identifiée comme entreprise éco-responsable ; un accompagnement et des conseils personnalisés (via la Chambre de métiers et de l'artisanat) pour aller encore plus loin dans la démarche environnementale.



MA
PLANÈTE



« Faites de l'écologie »

L'AGGLO MET LES PLEINS FEUX SUR L'EAU

Le festival « **Faites de l'Écologie** », grande manifestation en faveur de la préservation de l'environnement, revient pour une nouvelle édition qui se tiendra du 6 au 14 mai avec, à nouveau, de nombreuses animations qui rythmeront la vie des dix-sept communes de Bourges Plus pendant plus d'une semaine.

Contes improvisés sur l'eau à Saint-Michel-de-Volangis, chantier pour la **restauration de la mare pédagogique** à Lissay-Lochy, **exposition** au Subdray, ou encore **colloque international** au Muséum d'histoire naturelle : la thématique de l'eau irrigue toute la programmation de cette édition 2023. Bourges Plus, soucieuse de mobiliser l'ensemble des acteurs, saisit cette occasion pour sensibiliser le grand public. L'agglomération proposera donc, lors de **l'après-midi festif qui se tiendra le samedi 13 mai dans le jardin de l'archevêché**, un nouvel opus de ses « **Rendez-vous de l'eau** », série d'événements autour des enjeux liés à cette ressource.

Les promeneurs pourront découvrir, via des micro-conférences, **comment l'intercommunalité gère l'eau - potable, pluviale ou usée** - sur son territoire, prérogative dont elle a la compétence. Mais aussi s'initier aux gestes pour la préserver, avec une proposition d'ateliers ludiques et didactiques. Ces animations viendront en complément de celles proposées par les nombreuses associations environnementales et structures publiques locales présentes pour exposer leur action, le tout accessible gratuitement.

Programme complet sur
www.agglo-bourgesplus.fr



Atlas Intercommunal de la Biodiversité

Le printemps est de retour ! C'est le moment de chercher les orvets. C'est un lézard sans patte qui adore se reposer au soleil.

Si vous en voyez un, prévenez le Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges pour enrichir les connaissances naturalistes locales : atlas.biodiversite@ville-bourges.fr

TRIER, RECYCLER, VALORISER... DIRECTION, LE BAC JAUNE !

Depuis ce 1^{er} janvier, tous les papiers et emballages sont à déposer dans les bacs et sacs jaunes ainsi que dans les colonnes d'apport volontaire de tri des résidences. Objectif : simplifier les consignes pour les habitants et augmenter le recyclage des déchets domestiques. On ajoute donc dans le bac pots, barquettes et films plastiques.

+ d'infos sur www.agglo-bourgesplus.fr et Facebook

Et si vous plantiez des arbustes ou des arbres pour développer la trame verte du territoire ?

Si vous avez le projet de planter une haie, un verger ou un bosquet chez vous, sachez que vous pouvez obtenir une aide financière via le programme « **Plantez le décor** » du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Centre-Cher. C'est un dispositif accessible aux particuliers comme aux agriculteurs qui accompagne à hauteur de **50% le coût des plants et des fournitures**. Le pourcentage d'aide peut monter à **80% selon les projets**.



Vous souhaitez en bénéficier ?

Trouvez toutes les modalités pratiques sur :
www.sirdab.fr/plantez-le-decor/

DU CHANGEMENT DANS LES COLLECTES DES JOURS FÉRIÉS

A partir de 2023, le rattrapage des collectes de déchets des jours fériés change : la collecte a lieu le lendemain du jour férié et décale les collectes de tout le reste de la semaine. **Par exemple pour un mercredi férié, les habitants collectés le mercredi le seront le jeudi, ceux du jeudi le vendredi, et la collecte du vendredi est décalée au samedi.** Seules les collectes avant le jour férié ne changent pas.

Pour le secteur Centre-ville de Bourges : Il n'y a pas de changement en cas de jour férié, la collecte des déchets est décalée au lendemain, ou avancée au vendredi si le samedi est férié. Pour les collectes spécifiques « Gros Producteurs » : il n'y a pas de changement dans les modalités de rattrapage.



Retrouvez toutes les infos sur le site de Bourges Plus et soyez informé par SMS en vous inscrivant sur l'application MonServiceDéchet



UNE NOUVELLE GESTION DES EAUX PLUVIALES sur la zone d'activités des Danjons

L'Agglomération s'engage sur la gestion durable et intégrée à l'urbanisme des eaux pluviales pour un retour à un cycle de l'eau plus naturel. A l'occasion de la requalification des espaces publics de la Zone d'Activités des Danjons, allée François Arago, des principes de bon sens ont été mis en œuvre par le service des eaux pluviales.

Pour que les eaux de ruissellement s'infiltrent vers les nappes phréatiques par le plus court chemin, des noues ont été aménagées le long des cheminements piéton. L'eau collectée sur la chaussée est stockée dans ces fossés et seul le trop plein part vers le réseau d'eaux pluviales. Le débit résiduel de retour des eaux vers le milieu naturel en est donc mieux régulé.

Une autre part de la solution consiste en la "désimperméabilisation" des sols existants, c'est à dire que l'eau de pluie doit pouvoir s'y infiltrer, le plus simplement du monde, directement. Les trottoirs ont été ainsi conçus dans un enrobé clair qui allie l'esthétique à une capacité à laisser l'eau les traverser.

Les espaces restants, hors voies de circulation, ont été consacrés à la « renaturation » par des plantations d'espèces végétales adaptées. Elles contribueront à relancer le cycle de l'eau localement tout en fixant du carbone et en ayant un effet d'abaissement de la température en été des zones urbanisées.



VIDEO EXPLICATIVE SUR
<https://fb.watch/iJEVgDS3p2/>



LE SDIS 18

EN PERPÉTUEL MOUVEMENT POUR RÉPONDRE
AUX ENJEUX D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN



Les Services départementaux d'incendie et de secours sont financés pour moitié par les conseils départementaux et pour moitié par les communes. A Bourges Plus, l'agglo a pris le relais des communes et contribue à hauteur de 4 736 000€. Une contribution en hausse de 5% pour 2023.

Le Service départemental d'incendie et de secours du Cher (SDIS 18) vient de mettre en place sa nouvelle feuille de route afin d'optimiser ses champs d'intervention et répondre, au plus juste et au plus près, aux besoins de la population.

Les enjeux du SDIS 18 sont de taille. Les ambitions aussi. Pour cette année 2023, le SDIS 18 engage ses efforts et son action sur trois objectifs : **se recentrer sur le cœur de métier ; répondre au changement climatique ; (re)placer le citoyen au cœur du dispositif de la sécurité civile.**

Pour limiter les interventions non urgentes, plusieurs dispositifs sont d'ores et déjà mis en place comme celui instauré avec les ambulanciers privés du Cher. Depuis le 1^{er} avril 2022, ces derniers, après régulation du Samu, procèdent à certaines interventions de secours à personnes dans le cadre de gardes préfectorales. Dans tous les cas, les sapeurs-pompiers continuent de répondre aux prompts secours et aux interventions de secours à personnes nécessitant une réponse rapide et urgente. Fortement impactés par la désertification médicale, les sapeurs-pompiers doivent impérativement se « recentrer » sur leur cœur de métier.

TRANSPORTER AU PLUS PROCHE

Grande priorité du SDIS 18 : transporter la victime / le malade dans le service d'accueil des urgences du centre hospitalier le plus proche. Dans le Cher, actuellement, la majorité des transports se fait vers le centre hospitalier Jacques-Coeur de Bourges. Le but est de privilégier, pour les sapeurs-pompiers du Nord et de l'Est du Cher, les transports vers les hôpitaux de proximité de Gien et de Cosne-sur-Loire. Ce nouvel engagement tend à pérenniser les vocations des sapeurs-pompiers volontaires assurant les transports, avec des incidences moindres sur leur activité professionnelle ou leur vie personnelle. Cela permet aussi d'assurer la prise en charge la plus rapide possible de la victime par une structure adaptée.

RÉDUIRE LES INTERVENTIONS (MÉDICO)-SOCIALES RÉPÉTITIVES

Le SDIS 18 est sollicité très régulièrement pour des interventions (médico)-sociales pour des personnes isolées et/ou en grande fragilité. Ces opérations, lorsqu'elles sont répétitives pour la même personne, doivent impérativement être traitées, sans attendre,

LE SDIS 18 EN CHIFFRES



50 casernes

- 1 centre de formation
- 1 plateforme commune d'appels 15-18-112 regroupant les sapeurs-pompiers et le SAMU



1545 sapeurs-pompiers volontaires

- 235 sapeurs-pompiers professionnels
- 80 personnels administratifs et techniques

(au 1^{er} mars 2023)



24 556 interventions dans le Cher en 2022

- 9 192 interventions sur Bourges et les villes environnantes en 2022



Colonel Michaël BRUNEAU
directeur du SDIS 18

« J'ai pris le commandement du SDIS en mars 2022. Pour moi, le management des plus de 1800 personnels du corps départemental des sapeurs-pompiers du Cher, c'est avant tout « aimer », c'est-à-dire à la fois prendre du plaisir et susciter l'enthousiasme de mes personnels, les valoriser avec un fort besoin de liens sur le terrain au quotidien. Au-delà, je prends beaucoup de plaisir dans la relation de proximité que le SDIS a avec les différentes collectivités locales et leurs représentants. La convention de disponibilité des agents sapeurs-pompiers volontaires signée récemment avec Bourges Plus en est le parfait exemple. »

par les acteurs sociaux locaux qui ne sont pas nécessairement informés de ces situations. Par exemple, intervenir une dizaine de fois en quelques semaines pour la même personne âgée tombée à terre illustre le besoin d'une meilleure prise en charge. Dans ce contexte croissant lié au vieillissement à domicile de la population, ces situations font l'objet de **signalements systématiques auprès du Conseil départemental du Cher et du dispositif d'appui à la coordination de l'ARS**, via un outil numérique utilisé par les personnels en intervention. Ces signalements permettent un travail inter-services coordonné pour répondre, au cas par cas, à une prise en charge (médico)-sociale adaptée.

PRÉVENTION, ACTION, IMPLICATION

Le deuxième enjeu du SDIS 18 - **répondre au réchauffement climatique** - se concentre principalement sur la lutte contre les feux de forêt. Plusieurs actions doivent permettre d'y parvenir : **débroussaillage**, développement du nombre de **formations des personnels du SDIS**, **signalétique de prévention** / information mais aussi réflexion sur la mise en place **d'une détection sur certains massifs forestiers par vidéo-protection** (caméras)

pour anticiper de plusieurs minutes l'appel aux services de secours. Un plan pluriannuel de prévention et de sensibilisation regroupant tous les acteurs du territoire, sous la responsabilité du Préfet, permettra d'actualiser et de réévaluer les objectifs.

Enfin, concernant le « repositionnement » du citoyen comme acteur de la sécurité civile, le SDIS 18 envisage plusieurs solutions : **le développement des formations de premiers secours** en lien avec le réseau associatif et le déploiement de l'application Smartphone « **Le bon samaritain** » déclenché par la salle opérationnelle des sapeurs-pompiers en amont de l'arrivée des secours, pour rendre le citoyen acteur, solidaire et responsable (+ de 1 000 bons samaritains dans le Cher, NDLR)

En savoir plus



www.bon-samaritain.org



**L'AGGLO
VOUS AIDE**

AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO



206 dossiers aidés en 2021
300 dossiers aidés en 2022

LES NOUVEAUTÉS

- De nouveaux matériels deviennent éligibles à l'aide : kits de transformation permettant de modifier un vélo classique en vélo électrique, de modifier un vélo en vélo cargo ou d'adapter un vélo au transport de personnes en situation de handicap
- Les vélos peuvent être achetés neufs ou d'occasion, mais auprès de vendeurs professionnels basés sur le territoire de l'agglomération de Bourges (l'achat auprès d'un particulier ne pourra donc pas faire l'objet d'une aide), les kits de transformation ne sont pas concernés par cette obligation
- Mise en place d'un seuil de revenu au-delà duquel l'aide ne pourra pas être attribuée, le seuil est fixé à un Revenu Fiscal de Référence (RFR) annuel par part de 30 508 €. 90 % des foyers de l'agglomération seront éligibles
- Un prix maximum de matériel pris en charge pour les 5 types de vélos aidés
- Il n'est plus nécessaire d'acheter un antivol pour bénéficier de l'aide
- Pour l'année 2023, seront acceptées les factures datées à partir du 1^{er} janvier 2023

Ce qui ne change pas

- Seuls les habitants de l'agglomération sont éligibles à l'aide à l'achat
- La subvention est limitée à :
1 par personne physique tous les 5 ans
2 subventions par foyer (donc pour des personnes différentes au sein du foyer)
- Les aides seront accordées au fur et à mesure des demandes, jusqu'à épuisement du budget alloué pour cette mesure

PLUS D'INFOS SUR WWW.AGGLO-BOURGESPLUS.FR



L'ENGAGEMENT DE L'AGGLO POUR LES COMMUNES DE LISSAY-LOCHY ET VORLY

En 2013, Orange répondait positivement à l'Appel à Manifestations d'Intention d'Investissement de l'Etat pour équiper en fibre haut débit la zone d'« AMII » des 14 communes qui composaient alors l'Agglomération. Cet engagement n'a pas été étendu, lors de leur arrivée, aux communes de Mehun-sur-Yèvre, Lissay-Lochy et Vorly.

Isolée la Ville de Mehun-sur-Yèvre a pu bénéficier du déploiement de la fibre grâce au syndicat Berry Numérique.

LA SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE L'ADN DE BOURGES PLUS

Dès 2020, le nouvel exécutif de Bourges Plus a pris la décision de faire adhérer l'Agglomération au Syndicat Berry Numérique pour garantir la couverture de Vorly et Lissay-Lochy.

L'Agglomération prend en charge, outre cette adhésion, les coûts financiers de déploiement de la fibre à Vorly comme à Lissay-Lochy.

Ces deux communes peuvent donc désormais bénéficier du réseau de fibre optique au même titre qu'une autre commune de l'agglomération. Vorly est déjà raccordée au réseau FTTH depuis le 3^{ème} trimestre 2022. C'est maintenant au tour de Lissay-Lochy avec comme objectif l'accessibilité aux usagers cet été 2023.

FFTH « Fiber to the home »

Sous cet anglicisme, il faut comprendre le déploiement de la fibre optique jusqu'à votre domicile.

La fibre optique, en verre, est si fine qu'elle en devient souple. Elle permet de transporter des informations à très haut débit dans un signal lumineux qui, par définition, se déplace à la vitesse de la lumière.

- Pour parvenir jusqu'à chez vous, 4 étapes sont nécessaires : tout d'abord l'opérateur installe un nœud de raccordement dans votre ville qui pourra diffuser les flux de données jusqu'à une distance de plusieurs kilomètres.

- Ensuite, dans votre quartier, des armoires métalliques sont posées sur la voie publique pour que les fournisseurs d'accès internet puissent s'y brancher.
- Ces derniers tireront un câble optique jusqu'à un point de branchement dans votre rue.
- Vous serez alors « éligible » et pourrez souscrire à une offre auprès du fournisseur de votre choix.

LIÉS PAR LA FIBRE POUR ÊTRE PLUS UNIS

Afin de mutualiser nos efforts en matière d'aménagement numérique sur le territoire du Cher, les élus des différentes collectivités ont délégué leurs compétences à Berry Numérique.

La création d'une seule structure présente plusieurs avantages tels que la mutualisation des coûts de fonctionnement ou la constitution d'un acteur public, de taille plus importante, pouvant négocier des contrats plus avantageux. Le syndicat Berry Numérique est compétent sur le département hors Communauté d'Agglomération de Bourges et Ville de Vierzon.

www.berrynumerique.fr/

VORLY MISE EN LUMIÈRE

Sur 146 prises, 144 ont été déployées,
64 particuliers ont pris un abonnement
fibre et 7 sont en cours.



COMMENT ÇA MARCHE ?



VITABUS MEHUN



VitaBus Mehun est un service de transport public à la demande mis en place par le syndicat Agglobus. Il réalise une desserte interne à la commune de Mehun-sur-Yèvre. Explications.

Vous avez besoin d'aller faire vos courses, d'aller chez le médecin ou le pharmacien, de vous rendre à la gare de Mehun... VitaBus est fait pour vous aider !



Du lundi au samedi sauf jours fériés,
le service est disponible de 7h à 19h.
Vous pouvez réserver jusqu'à 1h avant le départ.

137

réservations réalisées
sur janvier

(plus de 5 courses
par jour)



Je prépare mon déplacement

Je prépare mon déplacement sur agglobus.com
(calculateur d'itinéraires, plans, fiches horaires)



Je trouve l'itinéraire idéal en un clic !



Je réserve mon trajet

- Je m'inscris (la 1^{ère} fois uniquement)
- J'indique le nombre de personnes voyageant avec moi

L'horaire estimé de mon départ m'est communiqué.
20 minutes avant mon départ je reçois par sms
l'horaire définitif.

**Attention : 2 réservations à effectuer
pour un aller-retour.**

Je me rends à l'arrêt VitaBus 5 minutes
avant l'heure fixé !

RÉSERVATIONS

• agglobus.transport-a-la-demande.fr
7 jours sur 7 - 24h/24h • 02 48 67 48 67
Du lundi au vendredi 9h-12h / 14h-17h



Tarif Vitabus

1,40 euro (le samedi VitaBus c'est gratuit tout
comme l'ensemble du réseau AggloBus !!).

Tous les titres et abonnements du réseau AggloBus
sont valables sur les services VitaBus.

Le service VitaBus existe également
sur d'autres communes avec
un fonctionnement similaire :
Saint-Michel-de-Volangis, Annoix,
Arçay, Saint-Just, Lissay-Lochy, Vorly.



« Fleurs, dentelles et autres merveilles »

Mehun-sur-Yèvre,
Pôle de la porcelaine
18 mars au 18 juin

Cette nouvelle exposition présentée au Pôle de la Porcelaine est composée d'une sélection d'une vingtaine de robes de la créatrice Sylvie Facon. De véritables œuvres d'art créées à partir de matériaux classiques (dentelles, tulles, rubans...) auxquels la styliste n'hésite pas à ajouter des matières plus inattendues comme la porcelaine, le parchemin ou la paille...

Des pièces uniques qui ont nécessité des heures de travail.

A ne pas manquer !

Renseignements et horaires sur
www.ville-mehun-sur-yevre.fr



Rock'in Berry

Trouy • 26, 27 et 28 mai

L'association Rock'in Berry relance enfin son Festival pour sa 11^e édition, les 26, 27 et 28 mai 2023 à l'Espace Jean-Marie Truchot à Trouy, pour un week-end de Pentecôte très Rock n'roll.

Au programme, du Rockabilly avec 11 groupes d'artistes européens (France/Espagne/Hollande/Italie/Suède/Allemagne/Angleterre) d'envergure internationale. Vous pourrez profiter également en extérieur de 2 concerts les après-midis du samedi et dimanche, d'un rassemblement de voitures/motos pré-75, du marché vintage (fringues/accessoires/disques/déco...), de coiffeurs homme et femme.

Accès libre et gratuit
Restauration sur place
fb - [FESTIVALROCK'INBERRY](#)
Insta - [ROCKINBERRY18](#)

Contacts : Marie et Fernand
au 06 10 72 63 43 ou
Dom au 06 08 60 98 20

TEMPS FORT



La Descente Infernale

Bourges • Samedi 24 juin

La Descente Infernale fait son grand retour en juin 2023 pour une 6^e édition après 3 ans d'absence. Cette course de caisse à savon désormais mythique, qui anime le début de l'été, se tiendra Rampe Marceau à Bourges, le samedi 24 juin.

Les inscriptions sont ouvertes !

Rendez-vous sur le site Internet de La Descente Infernale pour vous inscrire dans l'une des 3 catégories de la course : le Challenge « À Fond la Caisse ! » réservé aux particuliers, la Tacot Academy pour les collèges, lycées et associations ou le Défi Entreprises.

Alors, entreprises, associations, as de la bricole et de la récup'...
En 2023, toujours prêts ?

Inscriptions et informations sur :
www.descente-infernale.com

eau, l'expo

VOYAGE PASSIONNANT AU FIL DE L'EAU



du 15 | 04 au
19 | 11 | 2023

